



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2015 dont le total est de 29 846 532 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -1 813 420 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2014 au 30/09/2015.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2013 au 30/09/2014.



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires et événements significatifs
- Événements intervenus entre la date de clôture et l'établissement des comptes annuels

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes
- Informations et commentaires sur :
 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
 - Produits et avoirs à recevoir
 - Charges à payer et avoirs à établir
 - Charges et produits constatés d'avance
 - Résultat financier
 - Autres charges d'exploitation
 - Charges et produits exceptionnels
 - Transferts de charges
 - Composition du capital social
 - Tableau de variation des capitaux propres
 - Obligations convertibles
 - Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société
- Liste des filiales et participations



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les normes comptables définies par le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 3 à 5 ans
Brevets	5 ans
Site Internet et Intranet	5 ans
Agencements, aménagements, installations	de 7 à 8 ans
Matériel de bureau et informatique	de 2 à 5 ans
Mobilier	de 3 à 8 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur des immobilisations est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires directement imputables à l'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

La valeur d'inventaire est appréciée sur la base de critères tels que la valeur de la quote-part dans l'actif net ou les perspectives de rentabilité de la filiale concernée.

Conformément à ces méthodes, des provisions pour dépréciation sur les titres de participation Global, KSV HOLDING, Happy, MFEI, MFEF, MF SA, CA2F, et HAURAUNIZE ont été constatées lors des exercices précédents à hauteur de 26 037 K€.

Les reprises de provisions à hauteur de 10 148 K€ concernent les sociétés KSV HOLDING et MFEI pour lesquelles la société EMOVA GROUP ne détient plus aucune participation au 30 septembre 2015.

Les nouvelles provisions constatées au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2015 à hauteur de 649 K€ concernent les titres de la CDF et de CA2F.

Le montant total des provisions au 30/09/2015 s'élève à 16.539 K€.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FRAIS SUR EMPRUNT OBLIGATAIRE

Les frais d'émissions d'emprunt obligataire sont amortis sur la durée initiale des emprunts, soit cinq ans.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Modification de la Gouvernance

M. Jean-Louis GREVET a été nommé Président du conseil de Surveillance le 10 février 2015.

M. Franck KELIF a été nommé Vice-Président du conseil de Surveillance le 10 février 2015.

M. Rodolphe BERTHONNEAU a été nommé membre du Directoire le 30 juillet 2015.

Augmentation du capital en date du 15 juin 2015

Le directoire, utilisant la délégation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 31 mars 2015, constate en date du 15 juin 2015 l'augmentation du capital social de la société par l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires de la société.

Cette opération a pour effet :

- L'augmentation des capitaux propres pour un montant de 4.999.999,90€ par émission de 14.285.714 actions ordinaires nouvelles émises au prix unitaire de 0,35 euro.

L'Augmentation de Capital émise au prix unitaire de 0,15 euro de valeur nominale et globale de



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

2.142.857,10€, avec une prime d'émission unitaire de 0,20 euro et globale de 2.857.142,80 euros en contrepartie d'une diminution du compte courant d'EMOVA HOLDING pour un montant de 4.288.596,20€ et d'un apport en numéraire de 711.403,70€ (avant imputation des frais sur la prime d'émission) ;

- La création de 14.285.714 actions au profit de GMF Holding au prix de souscription de 0,35 € soit une prime d'émission unitaire de 0,20€.

A l'issue de cette opération :

- Au 16 juin 2015, Le capital social du Groupe Monceau Fleurs SA s'élève à 14.993.740,05€ divisé en 99.958.267 actions ordinaires de 0,15€ de valeur nominale chacune, émises au prix unitaire de 0,35 euro, soit avec une prime d'émission unitaire de 0.20 euro et globale de 2.857.142,80 euros entièrement souscrites et entièrement libérées.

- La société GMF holding détient au 16 juin 2015, 84,71 % de la société EMOVA GROUP SA.

Païement des échéances du plan de sauvegarde

Le Groupe est à jour du paiement des échéances du plan de sauvegarde.

Abandon de créances accordées avec clause de retour à meilleure fortune :

La société EMOVA GROUP a constaté par actes sous seing privé en date du 30 septembre 2015 des abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit des sociétés suivantes :

- Monceau Fleurs SA pour un montant de 350.000,00 euros,
- FLORIA Création pour un montant de 3.238.827,35 euros,
- Happy pour un montant de 1.134.896,12 euros,
- KSV Holding B.V. pour un montant de 206.878,66 euros, (en date du 24 septembre 2015).

Le retour à meilleure fortune est défini par la réalisation au plus tard au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2040 (inclus), d'un bénéfice net tel qu'il ressortira de la ligne HN de l'imprimé fiscal 2053 permettant de reconstituer les capitaux propres des différentes filiales à hauteur du montant de leur capital social.

En cas de retour à meilleure fortune tel que défini au paragraphe ci-dessus, les différentes participations s'engagent à réinscrire au crédit du compte courant de la société EMOVA GROUP sa dans les quatre (4) mois de la clôture de chaque exercice social ayant fait apparaître le retour à meilleure fortune et jusqu'à concurrence de la somme abandonnée une somme égale à 5% du bénéfice net ci-dessus défini.

Abandon de dettes reçues avec clause de retour à meilleure fortune :

Epuraton du compte courant créditeur de la société EMOVA Holding sas dans les comptes d'EMOVA GROUP sa.

La société EMOVA HOLDING sas a consenti par acte sous seing privé en date du 30 septembre 2015 un abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société EMOVA GROUP sa d'un montant total arrêté à la somme de deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quarante-deux euros (2.792.942,00€). Le solde du compte courant de la société EMOVA HOLDING dans les livres de la société EMOVA GROUP est ramené à zéro à compter de ce jour.



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Le retour à meilleure fortune est défini par la réalisation au plus tard au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2041, cet exercice inclus, d'un bénéfice net tel qu'il ressortira de la ligne HN de l'imprimé fiscal 2053 permettant de reconstituer les capitaux propres de la société EMOVA GROUP sa à hauteur de son capital social actuel qui s'élève à 14 993 740,05€.

En cas de retour à meilleure fortune tel que défini aux paragraphes ci-dessus «Information complémentaires pour donner une image fidèle», la société EMOVA GROUP sa s'engage à réinscrire au crédit du compte courant de la société EMOVA HOLDING dans les quatre (4) mois de la clôture de chaque exercice social ayant fait apparaître le retour à meilleur fortune et jusqu'à concurrence de la Somme Abandonnée soit la somme de deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quarante-deux euros (2.792.942,00€), une somme égale à 5 % du bénéfice net ci-dessus défini.

Si, toutefois, certains exercices faisaient apparaître un résultat comptable déficitaire, le déficit serait reporté sur les exercices suivants et la réinscription de la créance au crédit du compte courant de l'associé n'aurait à intervenir qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.

Convention de cession des actions de la société MFEI avec la Société LA GENERALE DES VEGETAUX :

La société EMOVA GROUP propriétaire de 114.000 actions ordinaires d'une valeur ordinaire de dix (10) euros chacune représentant 43.51% du capital et des droits de votes de la société MONCEAU FLEURS EXPANSION INTERNATIONAL, cède le 30 juillet 2015 la totalité des 114.000 actions ordinaires qu'elle détient pour un (1) euro symbolique à la société LA GENERALDE DES VEGETAUX.

Acquisition des parts sociales de La Centrale des Fleurs : SM FINANCES cède à EMOVA GROUP :

La société SM Finances cède à la société EMOVA GROUP les deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (2.599) parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (10€) chacune, qu'elle détient sur la société la Centrale des Fleurs, représentant l'intégralité de sa participation dans le capital de la société moyennant un prix global d'acquisition pour l'ensemble des parts acquises d'un (1) euro, entièrement souscrites et libérées.

Acquisition des parts sociales de La Centrale des Fleurs : MONCEAU FLEURS EXPANSION France cède à EMOVA GROUP :

La société MONCEAU FLEURS EXPANSION FRANCE cède à la société EMOVA GROUP les mille trois cent une (1.301) parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (10€), qu'elle détient sur la société la Centrale des Fleurs, représentant l'intégralité de sa participation dans le capital de la société moyennant un prix global d'acquisition pour l'ensemble des parts acquises d'un (1) euro, entièrement souscrites et libérées.

A la suite de ces acquisitions la société EMOVA GROUP détient 100% des parts sociales de la société La Centrale des Fleurs.

Convention de rachat de créances avec la Société EMOVA Holding :

La société EMOVA GROUP a racheté une créance auprès de la société EMOVA Holding le 28 septembre



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

2015 conformément aux dispositions des articles 1689 et suivants du Code Civil, d'un montant de six-cent cinquante-cinq mille cent dix-huit euros et quatre-vingt-dix-neuf cents (655.118,99€), créance détenue sur la société LA CENTRALE DES FLEURS dont la société EMOVA GROUP est l'unique actionnaire.

Souscription de 100% de l'augmentation de capital de la société LA CENTRALE DES FLEURS :

La totalité des 115 500 parts nouvelles émises par la société LA CENTRALE DES FLEURS le 30 septembre 2015, ont été immédiatement souscrites par la société EMOVA GROUP Unique actionnaire et libérées par compensation avec une créance certaine liquide et exigible d'un montant de 1.155.000,00 euros détenue par EMOVA GROUP sur la société LA CENTRALE DES FLEURS.

Evènements intervenus entre la date de clôture et l'établissement des comptes annuels

Néant

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	481 972		261 977
Immobilisations incorporelles en cours			137 763
TOTAL	481 972		399 740
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	155 212		7 658
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	41 695		16 624
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	196 907		24 282
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	47 762 989		1 173 513
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	274 019		2 500
TOTAL	48 037 008		1 176 013
TOTAL GENERAL	48 715 887		1 600 035



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles		95 408	648 572	
Immobilisations incorporelles en cours			137 763	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			162 870	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			58 318	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			221 188	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		10 152 000	38 784 502	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			276 519	
TOTAL		10 152 000	39 061 021	
TOTAL GENERAL		10 247 408	40 068 544	



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	285 273	165 908		451 182
Terrains				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	15 471	17 736		33 207
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	15 943	7 438		23 381
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	31 414	25 174		56 587
TOTAL GENERAL	316 686	191 082		507 769

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	165 908				
Terrains					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	17 736				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 438				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	25 174				
TOTAL GENERAL	191 082				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(181 743)		181 399	(344)
Primes de remboursement obligations				

Les charges à répartir correspondent aux frais relatifs aux émissions des emprunts obligataires qui sont étalés sur une durée de 5 ans.



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	562 617	771	99 216	464 173
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées	562 617	771	99 216	464 173
Pour litiges	645 400	54 383	381 139	318 644
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	645 400	54 383	381 139	318 644
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles	26 000			26 000
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	26 037 197	649 717	10 147 501	16 539 413
Sur autres immobilisations financières	46 168			46 168
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	3 004 398	2 761	2 634 295	372 863
Autres dépréciations	1 342 673	3 906	209 581	1 136 998
TOTAL Dépréciations	30 456 436	656 384	12 991 377	18 121 442
TOTAL GENERAL	31 664 453	711 538	13 471 732	18 904 260
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		2 761	2 634 295	
- financières		653 623	10 357 082	
- exceptionnelles		55 154	480 354	



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	8 300		8 300
Autres immobilisations financières	268 219		268 219
Clients douteux ou litigieux	545 495		545 495
Autres créances clients	3 454 166	3 454 166	
Personnel et comptes rattachés	24 006	24 006	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	328	328	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques	78 138	78 138	
- T.V.A	144 276	144 276	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
Groupe et associés	3 766 250	3 766 250	
Débiteurs divers	6 787	6 787	
Charges constatées d'avance	160 759	160 759	
TOTAL GENERAL	8 456 724	7 634 710	822 014
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	2 910 729	253 107	1 645 195	1 012 427
Autres emprunts obligataires	5 384 501	468 217	3 043 414	1 872 870
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	3 317 804	322 876	2 070 380	924 548
Emprunts et dettes financières divers	552 000	48 000	312 000	192 000
Fournisseurs et comptes rattachés	1 583 878	902 501	681 376	
Personnel et comptes rattachés	368 795	368 795		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	467 553	359 671	107 882	
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques				
- T.V.A	869 245	869 245		
- Autres impôts et taxes	474 700	474 700		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 157 013	1 157 013		
Autres dettes	3 622	3 622		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	17 089 840	5 227 747	7 860 248	4 001 845
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

(Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	38 443 496	341 006	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	3 763 928		
Autres créances	3 766 250		
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	1 155 787		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	354 314		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers	13 687 236		
Charges financières	4 996 883		



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	260 407
Organismes Sociaux	328
Autres créances	61 747
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	322 482

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunt Obligataires	1 945 798
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	466 572
Emprunts et dettes financières divers	138 711
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	384 190
Dettes fiscales et sociales	631 891
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	284
TOTAL	3 567 446



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	160 759	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	160 759	

Résultat financier

Le résultat Financier de 7 955 415,00 € se décompose ainsi :

Produits Financiers

Revenus des créances diverses sur la centrale de Fleurs :	477 866,00
Revenus des VMP	500,00
Intérêts sur Comptes courants	59 459,00
Abandon de Solde (dettes) d'EMOVA HOLDING sas :	2 792 942,00
Reprise sur dépréciation des titres KSV :	9 005 400,00
Reprise sur dépréciation C/C KSV :	193 338,00
Reprise sur Actions propres	113,00
Reprise sur dépréciation des titres MFEI :	1 142 101,00
Reprise sur dépréciation C/C KSV :	16 130,00
Total	13 687 849,00

Charges Financières

Dotation provision titre CDF :	- 555 000,00
Dépréciation frais Acquisition titres FLORAJET :	-94 717,00
Provision dépréciation compte courant groupe	-3 906,00
Intérêts sur emprunts obligataire :	-707 161,00
Intérêts sur C/C filiales :	-141 612,00
Intérêts sur comptes bancaires	-28 390,00
Abandon de soldes accordés :	-4 201 648,00
Total	-5 732 434,00



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Autres charges d'exploitation

Le poste « autres charges d'exploitation » se décompose essentiellement par la perte nette sur les créances de Global B.V. qui a été comptabilisé dans le compte :

- 65400000 - Pertes sur Créances Irrécouvrables pour un montant total de : 2.511.289.47 euros.

Charges et produits exceptionnels

	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Dotations exceptionnelles		
Amendes	19 832	
Dotations amortissements dérogatoires	771	99 216
Provisions exceptionnelles pour litiges	54 383	381 139
Autres charges exceptionnelles (dont) :	10 467 712	
*Sortie des Titres MFEI à LGDV : 1 140 000,00		
*Sortie des Frais Acquisition MFEI : 6 600,00		
*Sortie des Titres KSV : 9 005 400,00		
Produits exceptionnelles		61 031
TOTAL	10 542 698	541 386

Transfert de Charges d'exploitation

Le poste « transfert de charges d'exploitation » de 197 K€ se décompose essentiellement par l'activation des développements de logiciel en interne.



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	85 672 553	0,15
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	14 285 714	0,15
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	99 958 267	0,15

Au 30 septembre 2015, EMOVA GROUP sa dispose de 11 344 actions propres provisionnées à hauteur de 90%.

Tableau de variation des capitaux propres

	30/09/2014	+	-	30/09/2015
Capital (1)	12 850 883	2 142 857		14 993 740
Prime d'émission	15 389 585	2 857 143	38 500	18 208 228
Réserve légale	341 675			341 675
Autres réserves				
Report à nouveau créditeur				
Report à nouveau débiteur	-9 575 151		10 181 197	-19 756 348
Résultat	-10 181 197	10 181 197		
Amortissement dérogatoire	562 617	771	99 216	464 172
TOTAL	9 388 412	15 181 968	10 318 913	14 251 467

(1) Augmentation de Capital émise au prix unitaire de 0,15 euro de valeur nominale et globale de 2.142.857,10€, avec une prime d'émission unitaire de 0,20 euro et globale de 2.857.142,80 euros.

Obligations convertibles – Obligations simples

Nombre	Valeur Nominale restant dû hors Intérêts 30/09/2015
Obligation Convertibles : 84 608	964.932
Obligation Simples : 11 732	5 384 501

Frais sur emprunt obligataire :

Les frais sur les emprunts obligataires ont été répartis sur la durée de l'emprunt de façon linéaire. Ils figurent en charges à répartir à l'actif du bilan.



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

La procédure de sauvegarde de la société EMOVA GROUP sa a permis au groupe d'étaler l'échéancier de cet emprunt sur une durée de 9 ans.

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	7 528 114
TOTAL	7 528 114

Répartition par marché géographique	Montant
France	7 528 114
Etranger	
TOTAL	7 528 114

Engagements financiers

Engagements donnés à EMOVA Holding sas

EMOVA Holding a consenti l'abandon de créance d'un montant total arrêté à la somme de deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quarante-deux euros (2.792.942,00€) sous condition de retour à meilleure fortune.

Le retour à meilleure fortune est défini par la réalisation au plus tard au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2041, cet exercice inclus, d'un bénéfice net tel qu'il ressortira de la ligne HN de l'imprimé fiscal 2053 permettant de reconstituer les capitaux propres de la société EMOVA GROUP sa à hauteur de son capital social actuel qui s'élève à 14 993 740,05€.

En cas de retour à meilleure fortune tel que défini au paragraphe ci-dessus, la société EMOVA GROUP sa s'engage à réinscrire au crédit du compte courant de la société EMOVA HOLDING dans les quatre (4) mois de la clôture de chaque exercice social ayant fait apparaître le retour à meilleur fortune et jusqu'à concurrence de la Somme Abandonnée soit la somme de deux millions sept cent quatre-vingt-douze



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

mille neuf cent quarante-deux euros (2.792.942,00€), une somme égale à 5 % du bénéfice net ci-dessus défini.

Si, toutefois, certains exercices faisaient apparaître un résultat comptable déficitaire, le déficit serait reporté sur les exercices suivants et la réinscription de la créance au crédit du compte courant de l'associé n'aurait à intervenir qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.

Les 900 parts sociales de la société LGDV ont été nanties par la société EMOVA GROUP sa dans le cadre de l'acquisition de la société HAURAUNIZE.

Engagements reçus des Filiales et autres sociétés

La société EMOVA GROUP a constaté par actes sous seing privé en date du 30 septembre 2015 des abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit des sociétés suivantes :

- Monceau Fleurs SA pour un montant de 350.000,00 euros,
- FLORIA Création pour un montant de 3.238.827,35 euros,
- Happy pour un montant de 1.134.896,12 euros,
- KSV Holding B.V. pour un montant de 206.878,66 euros, (en date du 24 septembre 2015).

Le montant cumulé des abandons de créances consenties par la société EMOVA GROUP au profit des sociétés suivantes au 30/09/2015 s'élève à :

- Monceau Fleurs SA pour un montant de 2 043 970 euros,
- La Générale des Végétaux pour un montant de 2 516 478 euros,
- Floria Création pour un montant de 6 720 842 euros,
- Happy pour un montant de 4 630 089 euros,

Le retour à meilleure fortune est défini par la réalisation au plus tard au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2040 (inclus), d'un bénéfice net tel qu'il ressortira de la ligne HN de l'imprimé fiscal 2053 permettant de reconstituer les capitaux propres des différentes filiales à hauteur du montant de leur capital social.

En cas de retour à meilleure fortune tel que défini au paragraphe ci-dessus, les différentes participations s'engagent à réinscrire au crédit du compte courant de la société EMOVA GROUP sas dans les quatre (4) mois de la clôture de chaque exercice social ayant fait apparaître le retour à meilleure fortune et jusqu'à concurrence de la somme abandonnée une somme égale à 5% du bénéfice net ci-dessus défini.



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
Autres :	
TOTAL	
Allègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS	
Provision C3S :	8 764
Effort construction	11 790
Autres :	
TOTAL	20 554
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	28 795 243
Moins-values à long terme	

EMOVA GROUP SA est la société mère du groupe fiscal composé des sociétés Monceau Fleurs SA, La Générale Des Végétaux, Happy Inc, Hauraunize, Floria Création, Gestflore, PB Participation RFE et MFE.



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Rémunérations des dirigeants

Rémunérations attribuées aux mandataires sociaux :

- Les rémunérations ou avantages en nature versés par la Société aux mandataires sociaux durant l'exercice clos le 30 septembre 2015 sont présentés dans le tableau suivant :

(en €)	REMUNERATION FIXE ET PRIMES	AVANTAGE EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	TOTAL
M. Laurent PFEIFFER Président du Directoire	Néant	Néant	Néant	Néant
Mme Anne FEGE Directeur Général et membre du Directoire	Néant	Néant	Néant	Néant
Autres membres du Directoire	Néant	Néant	Néant	Néant
M. Jean-Louis GREVET Président du Conseil de Surveillance	Néant	Néant	Néant	Néant
Autres membres du Conseil de Surveillance	Néant	Néant	12 000€	12 000€

Les mandataires sociaux d'EMOVA GROUP ne perçoivent aucune rémunération de la part de la Société. Ces mandataires sociaux, qui sont également mandataires sociaux de la société EMOVA HOLDING, perçoivent une rémunération qui leur est versée par EMOVA HOLDING, et qui fait ensuite l'objet d'une répartition et d'une refacturation à EMOVA GROUP dans le cadre du contrat d'animation et de prestation de services entre EMOVA GROUP et EMOVA HOLDING. Les éléments de cette rémunération, qui comprend une part fixe et une part variable, sont soumis annuellement au vote du Comité de Surveillance de la Société EMOVA HOLDING.



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Lors de la réunion du Comité de Surveillance d'EMOVA Holding du 13 janvier 2014, il a été décidé que la rémunération variable des mandataires sociaux serait basée sur deux critères :

- Pour Monsieur Laurent PFEIFFER, la performance Groupe pour 50% et la performance individuelle pour 50%.
- Pour Madame Anne FEGE, la performance Groupe pour 30%, la performance individuelle pour 50% et la performance des activités dont elle a la charge pour 20%.

Chacune de ces composantes est évaluée séparément afin que l'ensemble de la rémunération variable à verser reflète la performance du dirigeant par rapport à plusieurs conditions appréciées de manière distincte.

Le niveau de performance individuelle de Madame Anne FEGE et Monsieur Laurent PFEIFFER est apprécié sur la base d'objectifs stratégiques définis lors de l'établissement du budget annuel en début de chaque exercice, qui reflètent les objectifs de croissance, de rentabilité, d'efficacité opérationnelle et de productivité, tout comme pour Madame Anne FEGE le niveau de performance des activités opérationnelles dont elle a la charge.

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a attribué aux mandataires sociaux aucune option de souscription ou d'achat d'actions, ni titre de capital, ni titre de créance, ni titre donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titre de créance d'elle-même ou de sociétés contrôlées.

- Les rémunérations ou avantages en nature versés par les sociétés contrôlées par la Société aux membres du Directoire et/ou aux membres du Conseil de surveillance de la Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2015 sont les suivants :

(en €)	REMUNERATION FIXE	AVANTAGE EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	TOTAL
M. Laurent PFEIFFER Président du Directoire	Néant	Néant	Néant	Néant
Autres membres du Directoire	Néant	Néant	Néant	Néant
M. Jean-Louis GREVET Président du Conseil de Surveillance	Néant	Néant	Néant	Néant
Autres membres du Conseil de Surveillance	Néant	Néant	Néant	Néant

Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été versé aux mandataires sociaux par les sociétés contrôlées par la Société, aucune rémunération proportionnelle, ni option de souscription ou d'achat d'actions, ni titre de capital, ni titre de créance, ni titre donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titre de créance.

Aucun engagement de quelque nature que ce soit n'a été pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci.



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	45	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
TOTAL	54	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Salariés	Provisions
Pensions et indemnités assimilées (PIDR)	32 223	
Compléments de retraite pour personnel en activité		
Compléments de retraite et indemnités assimilés pour personnel à la retraite		
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		
TOTAL	32 223	

Les provisions pour Indemnités de Départ à la Retraite (IDR) ne font pas l'objet d'une comptabilisation.
(la provision correspond à celle du 30-09-2015)

Le taux de charges sociales utilisé pour le calcul des PIDR est de 44 %.

Volume d'heures cumulées du Droit Individuel de Formation (DIF) et n'ayant pas donné lieu à demande :
2 060 heures.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

La société EMOVA GROUP sa est la société mère du groupe consolidé.



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
La Générale des Végétaux	68 602	5 5 913	100%	1 530 000	1 530 000	10.021		5 201 239	-24 522	
Happy Inc.	357 000	-187 797	100%	9 711 100	1 592 377			1 023 133	420 643	
WHKS BV	18 000	203 167	100%					0	-188 825	
Monceau Fleurs	1 367 850	- 549 978	99.99%	7 639 034	6 938 412	1 290 469		2 322 500	594 649	
Hauraunize	1 200 000	1 510 318	100%	16 980 000	10 400 485	12 664		0	-547	
Centrale D. Fleurs	1 194 000	148 046	100%	1 155 002	618 512	651 119		1 146 446	-867 140	
Global BV (1)	120 500	NC	100%	120 500	0	488 930		NC	NC	
Flora Jet CA2F (1)	102 000	NC	51%	102 000	0	0		NC	NC	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
MFEF	1 802 110	-804 325	29.24%	527 000	381 927			0	-23 398	
Maison de Verdi	620 396	-1 170 198	31.90%	319 973	319 973			1 801 764	27 184	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

(1) : sociétés sans activité, en cours de liquidation